



Vigy, le 12 juillet 2023

PRÉFECTURE DE LA MOSELLE
ARRIVÉE

17 JUL. 2023

BUREAU DU COURRIER

PREFECTURE DE LA MOSELLE
Direction de la citoyenneté et de la **légalité**
Bureau du contrôle de légalité
9, place de la préfecture
BP 71014
57034 METZ Cedex

Délibérations du CM

BORDEREAU D'ENVOI

<input type="radio"/> POUR INFORMATION	<input type="radio"/> POUR SUITE A DONNER	<input type="radio"/> POUR AVIS
<input type="radio"/> POUR NOTIFICATION	<input type="radio"/> EN RETOUR	<input checked="" type="radio"/> POUR CONTROLE DE LEGALITE

Désignation des pièces	Nombre	Observations
1 Délibération du CM n° 2023/05/001 du 11/07/2023 : Approbation de la modification du Plan local d'urbanisme	1	
2 Délibération du CM n° 2023/05/002 du 11/07/2023 : Retrait délibération sur vente de terrain	1	
3 Délibération du CM n° 2023/05/003 du 11/07/2023 : Subvention ADEPPA	1	
4 Délibération du CM n° 2023/05/004 du 11/07/2023 : Déclaration d'intention de changement d'EPCI	1	
5 Délibération du CM n° 2023/05/005 du 11/07/2023 : Décisions du Maire	1	

PRÉFECTURE DE LA MOSELLE
D.C.L.
17 JUL. 2023
ARRIVÉE
CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ

